

## Sélection de monnaies de l'Antiquité

Dans ce deuxième catalogue, nous avons le plaisir de vous proposer quelques monnaies romaines d'exception. Nous ne vous proposons pas une collection, le nombre d'antiques dans ce nouveau catalogue étant approximativement le même que dans le premier, mais nous nous sommes attachés à répondre à vos désirs et nous avons par exemple sélectionné quelques monnaies romaines provinciales suite à vos demandes répétées.

Nous essayons, vous avez pu vous en rendre compte dans notre **VSO 1**, de proposer un large choix de monnaies tout en ayant bien en tête certains critères de sélection.

Le premier, et non des moindres, est la qualité, vient ensuite l'intérêt historique et/ou numismatique et pour finir la rareté. Nous sélectionnons les monnaies de manière à combler les désirs de chacun d'entre vous. C'est pourquoi nous avons réuni dans cette **Vente sur offres n°2** quelques monnaies antiques d'une très grande rareté.

Ce qui est merveilleux avec les monnaies, c'est que l'on peut retracer toute l'Histoire rien qu'en les observant. En tant qu'historienne, c'est ce qui m'a tout de suite attiré : on y trouve de la politique, de la religion, de l'art et tant d'autres choses passionnantes... On ne peut s'ennuyer en étudiant les monnaies, la numismatique est une science qui évolue chaque jour et il reste tant à découvrir !

C'est d'autant plus vrai avec les monnaies antiques : en effet, dans certains cas, elles nous révèlent des faits qui ne sont pas ou peu attestés par les autres types de sources issues de l'Antiquité. Nous avons pu en avoir la preuve récemment avec la découverte d'un trésor comportant une monnaie d'un empereur méconnu à ce jour : Domitien II.

Cet antoninien fut découvert à Chalgrove, au Royaume-Uni, parmi environ 5000 monnaies du III<sup>e</sup> siècle et est exposé actuellement à l'*Ashmolean Museum* d'Oxford. Un antoninien de ce type avait été découvert auparavant en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fut égaré puis oublié avant d'être retrouvé quelques temps seulement avant l'annonce de cette trouvaille dans la région d'Oxford.

Nous n'avons pas de nouvel empereur à vous proposer – bien évidemment ! – mais seulement des monnaies de personnages célèbres tel Britannicus ou des monnaies d'une très grande rareté telle que la 9 siliques d'or de Constance II et bien d'autres encore.

Notre fierté réside tout d'abord dans la réunion des sesterces de Britannicus et de Néron César, les deux frères par alliance (Britannicus est le fils naturel de Claude et de sa troisième femme Messaline alors que Néron est le fils d'Agrippine la Jeune que Claude adopta un an après leurs épousailles, voir commentaire p. 36) qui se disputèrent le trône impérial. Je pense que le rêve de tous collectionneurs de monnaies romaines est d'avoir un jour ces deux empereurs dans sa collection. **Les réunir dans un même catalogue est exceptionnel !**

Ce ne sont pas des monnaies d'une qualité exceptionnelle, bien qu'elles soient en bel état de conservation, mais leur rareté et leur immense intérêt historique sont d'autant plus importants, surtout en ce qui concerne le sesterce de Britannicus. Je ne vous cacherai pas quelle fut ma joie de tenir entre mes doigts cette monnaie d'exception et j'espère vous faire partager ce plaisir en vous la proposant dans ce catalogue.

On ne peut s'empêcher, en plaçant côte à côte le sesterce de Britannicus et le sesterce de Néron César, de penser à la célèbre tragédie de Racine : *Britannicus*.

Jean Racine met en scène un Néron encore jeune, à la cruauté naissante, persécutant puis empoisonnant son demi-frère, Britannicus. En contemplant ces bronzes, nous nous projetons au temps de Claude et d'Agrippine, de Britannicus et de Néron mais aussi au temps de Racine qui met parfaitement en scène la rivalité entre les deux frères et surtout les aspirations de Néron.



Britannicus : « Je puis mettre à ses pieds ma douleur ou ma joie  
Partout où sa bonté consent que je la voie ;  
Et l'aspect de ces lieux où vous la retenez  
N'a rien dont mes regards doivent être étonnés. »  
Néron : « Et que vous montrent-ils qui ne vous avertisse  
Qu'il faut qu'on me respecte et que l'on m'obéisse ? »  
Britannicus : « Ils ne nous ont pas vus l'un et l'autre élever,  
Moi pour vous obéir, et vous pour me braver,  
Et ne s'attendaient pas, lorsqu'ils nous virent naître,  
Qu'un jour Domitius me dût parler en maître. »



Racine, *Britannicus*, Acte III, Scène VIII.

Une toute autre monnaie pourra attirer votre attention : le nummus au buste équestre de Crispus. Celle-ci me tient particulièrement à cœur ; avec son buste exceptionnel, elle me fait penser aux médaillons et multiples que j'ai pu étudier au cours de ma maîtrise et de mon DEA d'Histoire.



En effet, nous avons pu remarquer que les bustes exceptionnels se trouvent généralement au droit des médaillons. Nous pouvons expliquer ce phénomène par la largeur plus importante des flans de médaillons ; ainsi le graveur pouvait laisser libre cours à son talent artistique. C'est à partir du III<sup>e</sup> siècle que nous pouvons remarquer une « démocratisation » du buste exceptionnel sur les monnaies.

Citons par exemple le médaillon de Sévère Alexandre au droit duquel le buste dit « consulaire » apparaît pour la première fois : l'empereur est représenté vêtu de la trabea (le manteau consulaire), tenant le scipio (sceptre court d'ivoire surmonté d'une tête d'aigle). Ce type de buste « exceptionnel » se retrouve rapidement sur les monnaies de Probus par exemple.

En ce qui concerne l'apparition d'une tête de cheval près du buste monétaire, elle date du règne de Claude II le Gothique et nous pouvons la retrouver sur des antoniniens frappés à Cyzique. Selon P. Bastien (*Le buste monétaire des empereurs romains*, Wetteren, 1992-93), la tête de cheval représentée au droit de ces monnaies fait sans doute allusion à la cavalerie. En effet, parmi les réformes militaires de Gallien, celle de la cavalerie fut importante. C'est à lui qu'on doit la formation des *equites Dalmatae* entre autres ; la direction du corps équestre revint probablement à Claude II, ce qui pourrait en partie expliquer la représentation d'un protomé de cheval sur des antoniniens.

Après Probus, les bustes de ce type s'observent surtout sur des pièces de prestige, multiples d'or et d'argent et médaillons de bronze, mais aussi sur des monnaies, notamment à l'occasion des *quinquennalia* et du second consulat de Crispus et de Constantin II à Trèves et à Lyon.

Malheureusement, après ces émissions constantiniennes, la représentation de la tête de cheval sur les droits monétaires est abandonnée. P. Bastien suggère que pour les émissions des *quinquennalia* de Crispus, le protomé de cheval près du buste peut rappeler la campagne qu'il dirigea contre les Francs en 320 ou durant l'hiver 320-321. Mais il est difficile d'expliquer la raison de ces bustes dans le monnayage de Constantin II, qui n'était alors qu'un jeune enfant. Nous avons toutefois pu remarquer qu'il existe plus de nummi au buste équestre répertoriés pour Constantin II que pour Crispus.

En effet, R. Stoll, dans son étude consacrée à l'atelier de Trèves (*Die münzen der römischen kaiser von trier*, 2000) n'a répertorié aucune monnaie au buste équestre pour Crispus alors qu'il en illustre trois différentes pour Constantin II.

Peut-être a-t-on voulu le représenter comme son frère, qui fêta comme lui son second consulat et ses *quinquennalia* ?

Concernant notre monnaie de Crispus, elle ne semble pas être répertoriée avec ce type de buste. Il existe plusieurs variantes pour le buste équestre : la tête peut être soit laurée soit casquée, le buste peut être soit à droite soit à gauche, les attributs en plus du protomé de cheval peuvent être un bouclier et une lance ou simplement une lance... A ce titre, les auteurs du *Roman Imperial Coinage* ont répertoriés pour l'atelier de Trèves un type de buste équestre pour Crispus, différent du nôtre puisqu'il porte un casque.

Nous avons pu rencontrer d'autres inédits lors de la rédaction de ce catalogue : citons par exemple le sesterce de Dide Julien (n°165) qui ne semble pas être répertorié avec la légende de revers CONCORDIA MILITVM ou l'antoninien de Tacite (n°224) qui ne semble pas être répertorié pour la troisième officine ou encore le moyen bronze de Commode (n°285) qui semble inédit avec le revers aux trois Grâces...

D'autres monnaies sont bien connues mais restent toujours exceptionnelles à nos yeux : je veux bien sûr parler de la 9 siliques de Constance II (n°263).

Il ne faut pas se méprendre sur le terme de 9 siliques car la présente monnaie est en or et ne pèse que 1,68 gramme, elle n'a donc rien à voir avec la silique d'argent que nous connaissons tous. La silique, dont le nom vient du fruit du colza, est une unité pondérale équivalente au 1/6<sup>e</sup> de scrupule soit environ 0,1875 gramme.

La monnaie d'argent tire son nom, non pas de son poids (environ 2,025 grammes soit 10,8 siliques) mais de sa valeur : en effet, cette monnaie d'argent a une valeur intrinsèque équivalente à une silique d'or (ce qui correspond à un ratio or/argent de c. 1 :10,8).

La monnaie que nous vous présentons est en or et son poids est de 9 siliques, soit environ 1,68 gramme, c'est pourquoi nous l'appelons communément 9 siliques.

Constance II (317-361) était le troisième fils de Constantin Ier (après Crispus et Constantin II). Il partagea d'abord le pouvoir avec ses frères et se chargea de la partie orientale de l'Empire. A la mort de Constantin II en 340, il continua de gouverner l'Empire à partir d'Antioche, tout en menant une longue guerre contre la Perse.

La représentation au revers mettant en scène la Victoire assise sur une cuirasse fait probablement allusion à l'une des victoires militaires de Constance II contre les Parthes mais aussi aux *vicennalia* (VOT/XXX). Les 9 siliques, par leur taille et par leur métal, devaient probablement être frappées à très peu d'exemplaires et devaient avoir un rôle particulier, différent de la monnaie courante de l'époque.



Nous pensons qu'elles étaient offertes probablement lors de cérémonies particulières tels que les donativa. Nous ne disposons que de très peu d'exemplaires de ce type, ce qui pourrait confirmer cette hypothèse. Le style et la finesse artistique font de ces monnaies de véritables œuvres d'art tels que les multiples d'or, seuls leur diamètre et leur poids peuvent les distinguer.

Nous avons pu rassembler dans ce second volet d'autres monnaies tout aussi intéressantes de par leur intérêt historique ou bien de par leur qualité. J'aimerais vous en présenter quelques-unes, qui à mon sens regroupent ces deux critères, et qui plus est, me plaisent beaucoup :

- le statère d'or d'Alexandre le Grand frappé à Sardes (n°10)
  - le sesterce de Claude (n°137)
  - le sesterce de Néron (n°141)
  - le sesterce de Vespasien (n°143)
  - le sesterce de Trajan (n°151)
- le dupondius d'Antonin le Pieux (n°157)
- le sesterce de Faustine la Jeune (n°160)
  - le denier de Plautille (n°174)
- le dupondius de Gordien III (n°188)
- l'argenteus de Maximien Hercule (n°227)
  - le nummus de Licinius II (n°237)
  - le nummus de Crispus (n°252)
  - la silique de Procope (n°272)...

Je vous avouerai que je trouve un intérêt pour chaque monnaie de notre **catalogue 2** ; à l'heure où le grand écran retrace les fabuleuses aventures d'Alexandre le Grand, où le petit écran diffuse une série uniquement consacrée à Rome, je ne cache pas ma joie pour cet intérêt grandissant pour l'Antiquité et j'essaie de le transmettre à ma manière, c'est-à-dire en vous proposant de conserver un peu d'histoire dans vos médailliers !

*Verba volant, scripta manent.*

Nadège Allard  
[allard@inumis.com](mailto:allard@inumis.com)